

## Index égalité professionnelle Femmes-Hommes

Année de calcul : 2020

Date de début 01/01/2020 => Date de fin 31/12/2020

Nombre de salariés pris en compte : 67

### INDEX EGALITE FEMME-HOMME

Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points votre index ne peut être calculé.  
30 points sur un maximum de 45 pouvant être obtenus

### INDICATEUR ECART DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car l'ensemble des groupes (c'est-à-dire comptant au moins 3 femmes et 3 hommes) représentent moins de 40% des effectifs.

### INDICATEURS DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	Taux d'augmentation	
	Femme	Homme
Taux de salarié augmentés	7.7%	35.2%

Votre résultat en nombre  
équivalent de salariés\* est

**3,6**

Votre note obtenue est

**25/35**

Votre résultat en pourcentage est de 27.5% la note obtenue est de 0/35

Cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

\* Si ce nombre de femmes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.

### INDICATEUR POURCENTAGE DE SALARIES AUGMENTEES DANS L'ANNEE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

### INDICATEUR DE NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARM LES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS

Votre résultat final est

**3**

Les hommes sont  
sur-représentés

Votre note obtenue est

**5/10**

## Index égalité professionnelle Femmes-Hommes

Année de calcul : 2021

Date de début 01/01/2021 => Date de fin 31/12/2021

Nombre de salariés pris en compte : 70

### INDEX EGALITE FEMME-HOMME

Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points votre index ne peut être calculé.  
45 points sur un maximum de 45 pouvant être obtenus

### INDICATEUR ECART DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car l'ensemble des groupes (c'est-à-dire comptant au moins 3 femmes et 3 hommes) représentent moins de 40% des effectifs.

### INDICATEURS DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	Taux d'augmentation	
	Homme	Femme
Taux de salarié augmentés	7.27%	0%

Votre résultat en nombre  
équivalent de salariés\* est

**1,1**

Votre note obtenue est

**35/35**

Votre résultat en pourcentage est de 27.5% la note obtenue est de 15/35

Cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

\* Si ce nombre de femmes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.

### INDICATEUR POURCENTAGE DE SALARIES AUGMENTEES DANS L'ANNEE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

### INDICATEUR DE NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARM LES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS

Votre résultat final est

**4**

Les hommes sont  
sur-représentés

Votre note obtenue est

**10/10**